

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **12 octobre 2009**

Décision n° **B-2009-1182**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Cession, aux consorts Béraï's, d'une parcelle de terrain située à l'angle de la place Roger Laurent et de la rue Maguy France

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel

**Rapporteur** : Monsieur Barral

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 05 octobre 2009

Compte-rendu affiché le : 14 octobre 2009

Présents : MM. Collomb, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Frih, M. Rivalta.

Absents excusés : MM. Bret, Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), MM. Charrier, Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Barge, Colin (pouvoir à Mme Vullien), Sécheresse (pouvoir à Mme Gelas), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Blein, Assi, Julien-Laferrière (pouvoir à M. Bernard R), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Sangalli.

Absents non excusés : MM. Philip, Charles, Vesco, David G., Lebuhotel.

**Bureau du 12 octobre 2009****Décision n° B-2009-1182**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Cession, aux consorts Bérais, d'une parcelle de terrain située à l'angle de la place Roger Laurent et de la rue Maguy France**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 1 octobre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Les consorts Bérais sont propriétaires d'un terrain situé rue Maguy France à Vaulx en Velin, cadastré sous le numéro 269 de la section BC. Ils ont souhaité acquérir un délaissé de voirie mitoyen à leur propriété, en vue d'un remembrement avec leur propriété afin de réaliser un projet de construction.

Ce terrain, libre de toute location ou occupation, représentant une superficie de 61 mètres carrés environ, a fait l'objet d'une procédure de déclassement du domaine public de voirie communautaire après désaffectation, par décision du Bureau n° B-2009-0697 en date du 30 mars 2009.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, ce terrain serait cédé au prix de 3 050 €, soit 50 € par mètre carré, admis par France domaine ;

Vu ledit compromis ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis concernant la cession par la Communauté urbaine aux consorts Bérais d'une parcelle de terrain communautaire située à l'angle de la place Roger Laurent et de la rue Maguy France à Vaulx en Velin.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que tous les documents et actes nécessaires à la régularisation de cette affaire.

**3° - La somme** à encaisser sera inscrite sur les crédits du budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 :

- produit de la cession : 3 050 € en recettes : compte 775 100 - fonction 822 - opération 1627,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 3 050 € en dépenses : compte 675 100 - fonction 822 - et en recettes : compte 211 200 - fonction 822 - opération 1627.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 octobre 2009.**